
BONDY CONDAMNE L'AGRESSION DE L'UN DE SES ÉLUS

le 9 février 2021

Ce matin, des individus extérieurs au personnel municipal se sont infiltrés dans une assemblée générale intersyndicale qui s'est déroulée en mairie.

Lors de cet événement, l'un de ces perturbateurs a pris à partie un élu et l'a agressé physiquement, lui occasionnant 8 jours d'interruption temporaire de travail (ITT).

Je condamne avec fermeté cet acte qui ne peut être laissé impuni. S'en prendre à un élu, c'est s'en prendre à la République, à ses valeurs et à ses fondements.

Je souhaite que toute la lumière soit faite sur les motivations de ces individus extérieurs à l'administration communale, et que tous les Bondynois s'associent à la condamnation de cette agression.

Enfin, des plaintes ont d'ores et déjà été déposées afin de ne pas laisser cet acte impuni.

Stephen HERVÉ
Maire de Bondy